

## GAL « CEVENNES »

### « A quoi tu-rêves ? »

**Maître d'ouvrage :** Association Eurek'art

**Localisation :** Laroque (siège)

**Fiche-action 4 :** Renforcer l'attractivité du territoire en développant les services de proximité

**Sous-action 3 :** Organisation d'événementiels culturels structurants (dans le cadre d'une aide au démarrage)

**Date récépissé de dépôt :** 03/09/2018

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 05/09/2018 au 01/01/2020

**Type de bénéficiaire :** Association loi 1901

**Type de dépenses :** Dépenses matérielles et immatérielles : matériel et équipements, prestations artistiques professionnelles ; frais de conception de support de communication ; coûts de personnel ; et frais de déplacements, restauration et hébergements



#### Résumé du projet :

L'association Eurek'art créée en 1996 est une association d'acteurs des Arts de Rue qui organise de nombreux spectacles de rue, gratuits, sur les communes de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises depuis un certain temps maintenant.

L'association soumet au GAL un projet de résidence artistique intitulé « A quoi tu-rêves ? » sur les communes de Ganges, Brissac et Laroque en partenariat avec la Maison de retraite l'Accueil, l'association de l'Autre Côté, l'association Les mots en partage, le centre socioculturel Agantic ainsi que la médiathèque et le théâtre. De plus, l'OT, les médias locaux, les enseignants et les commerçants seront mobilisés au cours de ce projet artistique qui se déroulera en six phases.

Une phase d'interrogation et de réflexion autour de la question « A quoi tu-rêves ? » auprès des habitants du territoire, ensuite avec l'aide d'une comédienne, de projectionnistes et d'un médiateur la phase de collecte sera organisée autour de différents ateliers (débat philosophiques, mise en voix et mise en scène pour la balade). Les deux phases suivantes se feront en concertation avec les habitants du territoire qui deviennent acteurs de la réalisation des rêves en rédigeant un scénario avec les acteurs pour les restituer au public. A la suite de ces restitutions un carnet de voyage rendra compte du projet. Et enfin, il faut souligner que l'ensemble des rendez-vous avec le public s'établiront autour de produits locaux et que la communication dématérialisée sera utilisée en priorité.

Ce projet permettrait pour les habitants du territoire une autre perception de leur espace de vie, la rencontre entre les différentes générations et milieux sociaux. « A quoi tu-rêves ? » serait l'occasion de consolider des partenariats locaux et d'organiser un forum en 2019 entre réalisateurs de rêves : associations, journalistes, spécialistes, universitaires...

#### Dépenses prévisionnelles TTC :

Création spectacle + cession spectacle	7 656,66 €
Attachée de production	1 472,00 €
Achat de matériel technique	695,00 €
Communication	1 030,00 €
Dépenses de personnels (technicien+ animation association + production spectacle)	14 828,52 €
Frais restauration, déplacement et hébergement	1 552,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 234,93 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel TTC :

<b>LEADER</b>	<b>12 787,92 €</b>
DRAC	5 000,00 €
CAF	3 000,00 €
Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)	1 000,00 €
Autofinancement	5 447,01 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 234,93 €</b>